

LE MAIRE DE VAL DE BRIEY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU le Code de la Voirie,
VU le Code Pénal,
VU la demande formulée par l'entreprise DALKIA – 1 rue Mendès France 54425 PULNOY,
VU les travaux d'extension du réseau de chaleur réalisés dans le secteur de la bibliothèque municipale à BRIEY 54150 VAL DE BRIEY,
CONSIDERANT qu'il y a lieu de mettre en place des règles de circulation et de stationnement adaptées pendant la durée des travaux,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du dimanche 18 avril 2021 au dimanche 15 août 2021 inclus, l'entreprise DALKIA est autorisée à :

- Effectuer des travaux à BRIEY 54150 VAL DE BRIEY, secteur parking bibliothèque/square Charles de Gaulle,
- Mettre en place des règles de circulation et de stationnement adaptées au chantier :
 - Accès au parking situé derrière la bibliothèque réservé exclusivement aux véhicules et engins de chantier,
 - Accès interdit à la ruelle de la Folie,
 - Accès à la partie basse du square Charles de Gaulle interdit aux piétons.

ARTICLE 2 : L'entreprise DALKIA est chargée de :

- La mise en place des pré-signalisations et signalisations temporaires réglementaires,
- Fermer l'emprise du chantier avec des barrières HERAS.

ARTICLE 3 : Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément aux dispositions en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation sera adressée à la Police Nationale de Briey, à la Police Municipale, au SIRTOM, au SDIS 54, au ST2B, au service Communication, au pôle Prévention/Sécurité, au service de transports scolaires communaux et à l'entreprise DALKIA.

Fait à Val de Briey, le 14 avril 2021.

Le Maire,



François DIETSCH